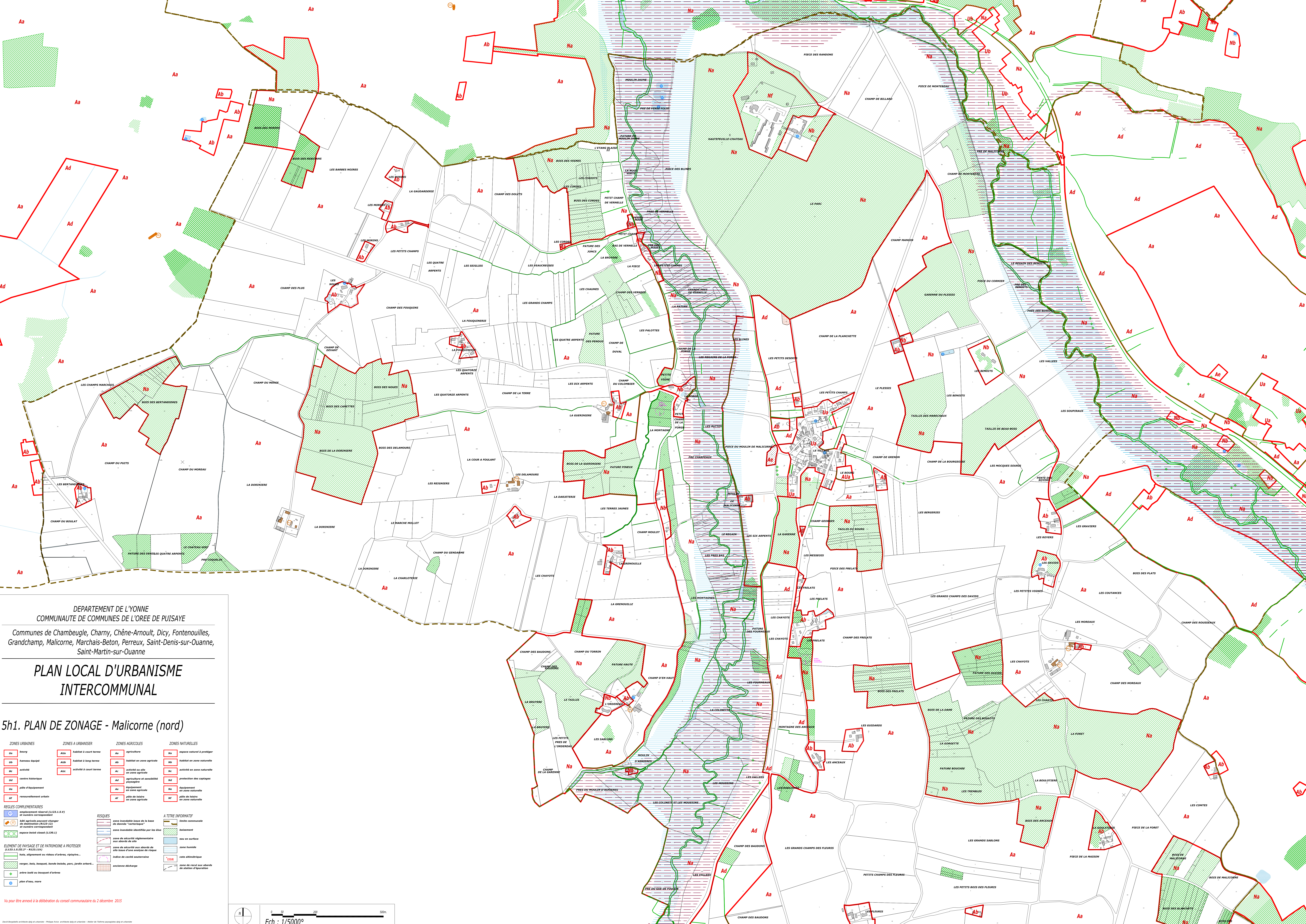




DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE PUISAYE
Communes de Chambeugle, Charny, Chêne-Arnoult, Dicy, Fontenouilles,
Grandchamp, Malicorne, Marchais-Beton, Perreux, Saint-Denis-sur-Ouanne,
Saint-Martin-sur-Ouanne

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5h1. PLAN DE ZONAGE - Malicorne (nord)

ZONES URBAINES	ZONES A URBANISER	ZONES AGRICOLES	ZONES NATURELLES
UA bourg	AUA habitat à court terme	AA agriculture	NA espace naturel à protéger
UB hameau équipé	AUB habitat à long terme	AB habitat en zone agricole	NB habitat en zone naturelle
UC activité	AUC activité à court terme	AC activité ou site en zone agricole	NC activité en zone naturelle
UD centre historique		AD agriculture et possibilité piscicole	NF protection des captages
UM pôle d'équipement		AE équipement en zone agricole	NE équipement en zone naturelle
UV renouvellement urbain		AF pôle de loisirs en zone agricole	NF pôle de loisirs en zone naturelle
REGLES COMPLEMENTAIRES	RISQUES	A TITRE INFORMATIF	
UR urbanisme révisé (L.123.1.8.9) et numéro correspondant	zone inondable issue de la base de données "corine" (R.123.2.2)	limite communale	
UR urbanisme révisé (R.123.2.2) et numéro correspondant	zone inondable identifiée par les diés	bâtiement	
UR urbanisme révisé (L.123.1.2)	zone de sécurité réglementaire aux abords de site	eau en surface	
UR urbanisme révisé (L.123.1.2)	zone de sécurité aux abords de site issue d'une analyse de risque	zone humide	
UR urbanisme révisé (L.123.1.2)	indice de cavité souterraine	cote altimétrique	
UR urbanisme révisé (L.123.1.2)	ancienne décharge	zone de recet aux abords de station d'épuration	
ELEMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE A PROTEGER (L.123.1.1.1.1 - R.123.1.1.1)			
haie, alignement ou rideau d'arbres, ripisylve...			
verger, bois, bosquet, bande botaie, parc, jardin arboré...			
arbre isolé ou bosquet d'arbres			
pôle d'eau, mare			